

PLAN DE SUIVI DU PALVI 2021-2024

Mitchell-Montcalm

Priorités	Objectifs	Moyens	Mise en œuvre des moyens	Responsable	Échéancier
1. Maintenir les actions préventives en place permettant un taux relativement bas d'événements en lien avec la violence, l'intimidation et en assurer la pérennité.	1.1 Maintenir les actions préventives en matière de violence et d'intimidation à l'école afin de conserver un taux relativement bas de moins de 10% d'événement en lien avec les violences physique, verbale, sociale, au plan électronique, au plan de la sexualité ainsi qu'avec l'intimidation.	1.1.1 Présentation et suivi du code de vie.	Présentation du code de vie par la Direction en assemblée générale	Direction	Août
			Rappels aux pavillonnaires	Direction	Pavillonnaires
			Présentation aux élèves par le répondant (affiches de rappel et de félicitations dans l'école)	Répondant	Septembre
			Tournée de classe de la direction pour le rappeler	Direction	Septembre
			Suivi personnalisé aux enseignants pour l'application s'il y a lieu	Direction	Tout au long de l'année
		1.1.2 Signature des parents et des élèves de la lettre d'engagement à l'égard de la violence et de l'intimidation.	Les répondants vérifient au 30 septembre si tous les agendas sont signés	Répondants Référence à la direction/ RED si non signée	30 septembre
1.1.3 Signature d'une charte d'utilisation du réseau WiFi par l'ensemble des élèves.	Pour utiliser le WIFI, signature des parents obligatoires	Élèves et répondants Direction si problématique	Tout au long de l'année		
1.1.4 Planifier, organiser et réaliser une tournée des classes en matière de prévention de la violence et de l'intimidation pour l'ensemble des élèves de chacun des niveaux scolaires.	<b>1ère Sec.</b> : Prévention de la violence, image corporelle et réseaux sociaux ; <b>2e Sec.</b> : Relations amoureuses et réseaux sociaux; <b>3e sec.</b> : Cyber intimidation et différences (Anglais ou univers social – Cyberintimidation ; <b>4e sec.</b> : Hyper sexualisation (policière); <b>5e sec.</b> : Gris Estrie et relations intimes sécuritaires CALAC;	Direction s'assure que les tournées ont lieu. Chaque professionnel est responsable d'une ou de plusieurs tournées (AVSEC, infirmière, policier communautaire, etc.)	Tout au long de l'année		

Priorités	Objectifs	Moyens	Mise en œuvre des moyens	Responsable	Échéancier
1. Maintenir les actions préventives en place permettant un taux relativement bas d'événements en lien avec la violence, l'intimidation et en assurer la pérennité.	1.1 Maintenir 7 actions préventives en matière de violence et d'intimidation à l'école afin de conserver un taux relativement bas de moins de 10% d'événement en lien avec les violences physique, verbale, sociale, au plan électronique, au plan de la sexualité ainsi qu'avec l'intimidation.	1.1.5 Planifier, organiser et réaliser le partage des données auprès de 100% des élèves du pavillon Mitchell ayant des besoins particuliers et qui fréquenteront le pavillon Montcalm l'année scolaire suivante avec les enseignants ressources des deux pavillons en chaque début d'année scolaire, soit aux mois de septembre et octobre. Et pour le passage primaire secondaire.	Rencontre prévue en juin de l'année précédente pour le passage au 2 <sup>e</sup> cycle et au 1 <sup>er</sup> cycle (classes de 6 <sup>e</sup> année de notre quartier et pavillon Mitchell pour le 2 <sup>e</sup> sec. vers le 3 <sup>e</sup> sec.)	Directions	Juin (année précédente)
			En début d'année, présentation aux enseignants de leurs élèves et remise des pi aux répondants	Directions	Septembre (année en cours)
		1.1.6 Planifier, organiser et réaliser la référence de 100% des élèves à risque auprès des responsables du Sub-Café en chaque début d'année scolaire, soit en septembre-octobre.		Mario Lampron et enseignants associés	Septembre et tout au long de l'année si besoin
		1.1.7 Maintenir des interventions rapides de la part des professionnels et/ou de la direction auprès de 100% des élèves identifiés comme ayant vécu de la violence ou de l'intimidation et ce, dès que la situation est portée à notre connaissance, tout au long de l'année scolaire.		Directions / RED	Tout au long de l'année
2. Favoriser le sentiment de compétence du personnel et développer de la rigueur à intervenir dans des situations de violence, d'intimidation et de radicalisation.	2.1 Augmenter de 5% les interventions de tous les membres du personnel en matière de violences physique, verbale, sociale, de discrimination raciale, d'homophobie, de harcèlement sexuel et de cyber intimidation.	2.1.1 Rappeler 4 fois dans l'année et insister sur l'importance des balises à l'égard d'une surveillance active et ciblée auprès des élèves et ce, particulièrement dans les couloirs et sur le terrain de l'école, de la part de 100% des membres du personnel qui effectuent de la surveillance et/ou qui sont témoins de la violence ou d'intimidation.		Directions	Septembre Novembre Février Avril Aux pavillonnaires
			2.1.2 Déterminer des moyens pour augmenter la faible perception que les		

Priorités	Objectifs	Moyens	Mise en œuvre des moyens	Responsable	Échéancier
2. Favoriser le sentiment de compétence du personnel et développer de la rigueur à intervenir dans des situations de violence, d'intimidation et de radicalisation.	(Suite) Augmenter de 5% les interventions de tous les membres du personnel en matière de violences physique, verbale, sociale, de discrimination raciale, d'homophobie, de harcèlement sexuel et de cyber intimidation.	membres du personnel veillent sur les élèves.			
		2.1.3 Sélectionner des moyens pour intervenir efficacement en situation de violence (physique, écrite, psychologique...)			
		2.1.4 Ajuster le nombre de personne effectuant une surveillance dans les zones problématiques de l'école.		Directions	Septembre
		2.1.5 Offrir à 100% des membres du personnel dix rencontres planifiées et organisées sur la gestion de classe (30 heures) à chaque année scolaire (GPS).	À chaque année la direction offre cette formation.	Direction, enseignants ressources PC et psycho éducatrice	10 rencontres de septembre à mai GPS COP 5 rencontres (pour ceux qui ont déjà suivi GPS)
		2.1.6 Maintenir le partage d'informations pertinentes des professionnels à l'égard de 100% des élèves à risque auprès de 100% des enseignants répondants et ce, tout au long de l'année.	Courriels / rencontres	Professionnels et direction	Tout au long de l'année
		2.1.7 Maintenir les références aux partenaires externes lorsque nécessaire, tant pour les victimes, les témoins que pour les acteurs de violence ou d'intimidation.		PSÉ et Directions	Selon les besoins

Priorités	Objectifs	Moyens	Mise en œuvre des moyens	Responsable	Échéancier
3. Faire connaître aux élèves les moyens utilisés par l'école pour traiter les situations de violence, d'intimidation et de radicalisation.	3.1 Augmenter le nombre d'élèves connaissant les moyens utilisés par l'école pour traiter les situations de violence et d'intimidation.	3.1.1. Maintenir à trois fois durant l'année, c'est-à-dire une fois par étape, les interventions explicatives du répondant en matière de moyens utilisés par l'école pour traiter les situations de violence et d'intimidation.		Répondant et rappelé par la direction;	Septembre, février et avril
		3.1.2 Maintenir les tournées de classe de la direction en début d'année en 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> secondaire et planifier une rencontre pour tous les nouveaux élèves de 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire.	Tournées des classes	Direction	Septembre
		3.1.3 Planifier une activité en lien avec la prévention de l'intimidation préparée par les conseils des élèves de chaque pavillon.		Direction, responsables des conseils, élèves	
		3.1.5 Publier dans l'agenda à chaque semaine les stratégies pour faire face à la violence et l'intimidation à l'école.		Directions et AVSEC	Avril pour septembre prochain
4.Favoriser le bien-être de tous les élèves à l'école	4.1 Augmenter le sentiment de fierté envers l'école des élèves du Général et de l'adaptation scolaire	4.1.1 Impliquer les élèves dans la sélection de moyens pour augmenter leur sentiment de fierté envers l'école.	Cueillette d'information auprès de ces élèves.	Direction, enseignants, PSE	Tout au long de l'année.
	4.2 Développer des relations plus positives entre les élèves d'adaptation scolaire et ceux se définissant par « autre genre » et les autres élèves de l'école.	4.2.2 Impliquer les élèves de l'adaptation scolaire et ceux se définissant par « autre genre » dans les moyens.	À déterminer	Direction, enseignants, PSE	Tout au long de l'année.